

**PROGRAMME  
CLIMAT, ÉNERGIE  
& SÉCURITÉ**

**GRAND BARRAGE DE LA  
RENAISSANCE ÉTHIOPIENNE :  
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE  
EXACERBE-T-IL LES PROBLÉMATIQUES  
DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ?**

**PAR Bastien ALEX**  
CHERCHEUR À L'IRIS

AVRIL 2018

**ANALYSE #6**

*Le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne oppose depuis le lancement des travaux l'Égypte, principal pays d'aval et hégémon historique du Nil, et l'Éthiopie, pays d'amont et puissance régionale émergente qui semble avoir pris l'ascendant sur cette question ces dernières années<sup>1</sup>. Les récentes négociations du 5 avril 2018 n'ont pas permis au Caire, à Khartoum et Addis-Abeba de surmonter leurs différends dans la répartition des eaux du fleuve amenées à subir les impacts du changement climatique dans les décennies à venir.*

## UNE SOURCE DE TENSIONS RÉCURRENTES

Situé sur le Nil bleu, principal affluent du Nil prenant sa source au lac Tana en Éthiopie, le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GBRE) est l'un des plus importants projets hydroélectriques au monde : plus de 6 000 MW de puissance installée, 175 m de haut, 1 800 m de large, une retenue d'eau de 74 milliards de m<sup>3</sup>. Par son ampleur et ses répercussions potentielles, le chantier – débuté en 2011 et estimé entre 4 et 6 milliards de dollars – attise les tensions entre les pays d'amont et d'aval. L'Égypte, qui dépend quasiment à 100% du Nil pour son approvisionnement en eau, craint en effet que la probable réduction du débit du fleuve n'impacte sa sécurité hydrique et tout ce qui en découle (agriculture, production d'électricité). L'Éthiopie argue pour sa part de son droit à utiliser les ressources de ce fleuve dont l'exploitation a toujours été à l'avantage du Caire depuis les traités de 1929 et de 1959<sup>2</sup>. En juin 2013, les tensions avaient atteint leur apogée à la suite de la diffusion de la vidéo d'un conseil réunissant le Président Mohamed Morsi, ses ministres et généraux<sup>3</sup>. Ensemble, ils avaient alors évoqué plusieurs options pour déstabiliser le projet (corruption, instrumentalisation de groupes terroristes voire frappes aériennes sur le chantier, depuis lors protégé par des batteries de missiles<sup>4</sup>). Un accord signé en mars 2015 avait permis une désescalade, reconnaissant à l'Éthiopie le droit de mener son projet à terme, en contrepartie de la garantie que l'ouvrage ne contreviendrait pas l'approvisionnement en eau de l'Égypte. L'annonce d'un renforcement de la capacité de production d'électricité (portée à 6450 MW) en janvier 2017 avait de nouveau soulevé les protestations des autorités du Caire. Le chantier avait même essuyé une tentative d'attentat d'un groupuscule érythréen en mars<sup>5</sup>. Un premier brouillon de l'étude d'impact menée par deux cabinets

<sup>1</sup> <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/LEgypte-perd-maitrise-Nil-2018-03-20-1200922282>

<sup>2</sup> Ce dernier accordant, sur un total de 85 milliards de m<sup>3</sup>/an, 55,5 à l'Égypte et 18,5 au Soudan, le reste aux autres pays nilotiques. Plusieurs pays du bassin du Nil avaient d'ailleurs rompu avec ces textes en signant un nouvel accord sans l'Égypte ni le Soudan en 2010.

<sup>3</sup> <http://www.tigraionline.com/articles/egypt-plan-attack-gerd.html>

<sup>4</sup> <https://www.middleeastmonitor.com/20170505-sudan-and-ethiopia-on-alert-for-egyptian-military-strike/>

<sup>5</sup> <https://aa.com.tr/en/africa/ethiopia-accuses-eritrea-of-terror-attack-on-key-dam/762563>

français a été remis en mai 2017 lors d'une réunion au Caire, qui accuse Addis-Abeba de jouer la montre, car si les études traînent, les travaux, eux, avancent.

## LA MARQUE D'UNE ÉROSION DE L'INFLUENCE ÉGYPTIENNE AU NIVEAU RÉGIONAL

---

C'est là tout le problème : l'étude d'impact est en cours de réalisation alors que le chantier est avancé à plus de 60%. Généralement, la logique voudrait au contraire que la décision de lancer la construction de ce type d'ouvrage s'appuie sur les conclusions de ces études. Certes, le GBRE ne constitue pas la seule exception à cette règle de bon sens, mais le projet est éclairant pour décrypter la séquence en cours de recomposition des rapports de force régionaux. L'Éthiopie a en effet lancé le projet en avril 2011, soit quelques semaines après le départ du président Hosni Moubarak (11 février) consécutif au soulèvement populaire en Égypte, et trois mois après le référendum d'autodétermination du Soudan du Sud (9 au 15 janvier) qui a ouvert la voie à la déclaration de l'indépendance en juillet. Destabilisés par ces événements, ces deux rivaux historiques sur le partage des eaux du Nil n'ont pu véritablement s'opposer au chantier. Désireuse de s'affirmer régionalement, l'Éthiopie a toujours présenté ce projet comme un outil au service de sa politique de développement – recherchant aussi par ce biais sa labellisation –, qui bénéficierait de plus à ses voisins. Elle a également mis en avant les besoins énergétiques croissants de sa population qui a dépassé la barre des 100 millions d'habitants depuis 2016 (contre un peu plus de 95 millions d'Égyptiens).

Au-delà du calendrier et de l'argumentaire, l'ascendant éthiopien s'est peu à peu illustré à travers trois éléments. Premièrement, la signature de l'accord de mars 2015 avalise de facto l'ouvrage éthiopien. Deuxièmement, les financements internationaux accordés par les bailleurs – après la signature de l'accord, alors qu'ils s'y étaient refusés pour ne pas attiser les tensions – légitiment et accélèrent les travaux dont le coût était jusqu'alors supporté par le gouvernement et le contribuable éthiopiens. Troisièmement, le revirement du Soudan, qui soutient désormais l'Éthiopie<sup>6</sup> contre son partenaire historique, l'Égypte. Le pragmatique président El-Béchir a en effet rapidement compris que la réalisation du barrage pouvait lui procurer l'électricité et l'eau nécessaires à son développement, agricole notamment, avec l'aide de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, désireux d'investir dans ce secteur pour leur propre sécurité alimentaire<sup>7</sup>. Avec la construction du barrage, les crues au Soudan devraient voir leur ampleur

<sup>6</sup> <https://www.madamasr.com/en/2017/08/02/feature/politics/tensions-with-sudan-continue-as-egypts-foreign-minister-visits-khartoum/>

<sup>7</sup> Précisons que l'Éthiopie a également proposé à l'Égypte de bénéficier de l'électricité produite.

baisser, permettant aux rendements agricoles de s'améliorer. De même, les crues charriaient des limons qui avaient tendance à obstruer les barrages soudanais et à réduire leur production d'électricité. Comme l'écrit Wahel Rashid, cela semble mettre fin à une « situation paradoxale à propos du Nil, [...] seul cas où un État en aval imposait une "hydro-hégémonie" aux États en amont »<sup>8</sup>.

## DES NÉGOCIATIONS BLOQUÉES

La visite de l'ancien Premier ministre éthiopien, Haile Mariam Dessalegn, en Égypte, au mois de janvier 2018, a permis de rouvrir des canaux de discussion qui s'étaient grippés ces derniers mois, en apportant son lot de déclarations convenues et apaisantes. L'Égypte « ne s'oppose pas au développement de l'Éthiopie. Mais il faut que toutes les parties prennent en considération le fait que ce fleuve constitue une artère de vie principale pour un peuple de plus de 100 millions d'habitants », confiait le président Al-Sissi. « Cette grande rivière ne doit jamais devenir un objet de compétition, de méfiance ou de conflit », lui répondait M. Dessalegn, affirmant que son pays « ne nuira[it] pas aux intérêts de l'Égypte »<sup>9</sup>.

Le sommet de l'Union africaine (UA), du 26 au 30 janvier 2018 à Addis-Abeba, a accueilli à la marge une réunion tripartite Égypte-Soudan-Éthiopie sur le sujet. Lors de cette rencontre, les représentants des trois pays ont demandé à leurs ministres de l'Eau et de l'Énergie de plancher sur un document rassemblant les pistes de solutions aux problèmes suscités par la construction du barrage. Les chefs d'État ont également décidé de se réunir annuellement pour évoquer ces questions, mais aussi de créer un fonds visant à soutenir un projet de voie de chemin de fer reliant les trois pays. Ces annonces ne suffirent cependant pas à masquer la persistance du principal point d'achoppement des pourparlers : la durée de remplissage de l'immense retenue du barrage<sup>10</sup>. L'Égypte voudrait la voir s'étaler dans le temps (12 ans), quand l'Éthiopie souhaiterait au contraire l'accélérer (2, 3, 5 ou 7 ans selon les sources), afin que la centrale hydroélectrique soit rapidement et intégralement opérationnelle.

Malgré la reprise des discussions, le fond du dossier n'est toujours pas réglé. Les négociations techniques sont gelées et la médiation de la Banque mondiale demandée par le Caire a été refusée par le gouvernement éthiopien. Depuis la volteface du Soudan, l'Égypte recherche le soutien du Soudan du Sud et de l'Érythrée – adversaire régional de

<sup>8</sup> Wahel Rashid, « Le barrage Renaissance : accord du 23 mars 2015 », Les Clés du Moyen-orient, 8 mai 2015. Consulter également « Focus – Le partage des eaux du Nil entre Égypte, Soudan et Éthiopie », revue de presse des réactions à l'issue de la signature de l'accord, WAHEL Rashid, CEDEJ, 25 mai 2016.

<sup>9</sup> <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/1209/1/130/26681/Surmonter-les-divergences.aspx>

<sup>10</sup> Alain Gresh, « Qui a perdu le Nil ? », Orient XXI, 15 février 2018.

l'Éthiopie – où elle pourrait construire une base militaire, accentuant l'impression d'escalade régionale. La dernière réunion de Khartoum du 5 avril 2018 n'a permis aucun progrès. Peu d'informations ont filtré, les ministres des Affaires étrangères égyptien et éthiopien ayant refusé de s'exprimer devant la presse au sortir du sommet. Seule personnalité à faire une déclaration, leur homologue soudanais Ibrahim Ghandour, qui s'est contenté d'évoquer des « désaccords techniques »<sup>11</sup>.

## LE SPECTRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'estimation des différents impacts du barrage sur le débit du Nil est complexe, au-delà de la pression politique que doivent subir les cabinets en charge de réaliser l'évaluation. Certaines sources évoquent une réduction du débit du fleuve de 25% si la phase de remplissage s'étalait sur 5 à 7 ans<sup>12</sup>. À ces difficultés s'ajoutent les incertitudes concernant la variation interannuelle du débit du fleuve qui dépendra des précipitations, une donnée sur laquelle le changement climatique aura une influence certaine. Une étude parue dans *Nature Climate Change*, en avril 2017, envisage par exemple une augmentation de 50 % des variations du débit d'une année sur l'autre, en raison des modifications de précipitations liées aux changements climatiques dans le bassin versant du lac Tana<sup>13</sup>. Ces évolutions, attribuées en partie à l'intensification des phénomènes El Niño/La Niña, font en effet craindre d'importants écarts interannuels fragilisant les prévisions et la continuité du débit, ce qui impacterait significativement l'Égypte, dernier pays d'aval. À terme, les sécheresses sévères comme celle débutée en 2015 dans la Corne de l'Afrique<sup>14</sup> pourraient devenir plus fréquentes et plus violentes. Elles pourraient, par exemple, conduire les États à stocker de l'eau dans les barrages pour prévenir les pénuries, provoquant de graves conséquences en aval.

Conjugué à la croissance démographique (la population de la région va doubler d'ici 2050 pour atteindre 1 milliard d'habitants) et la hausse de la demande hydrique en lien avec le développement du pays, le changement climatique apparaît de nouveau comme une contrainte supplémentaire renforçant la pression sur les ressources, par les variations de la pluviométrie certes, mais également l'évolution des températures qui devrait renforcer l'évaporation au-dessus des retenues d'eau. Sans être le facteur

<sup>11</sup> <http://fr.africanews.com/2018/04/06/egypte-ethiopie-le-barrage-de-la-discorde/>

<sup>12</sup> Jean-Daniel Stanley, Pablo L. Clemente, « *Increased Land Subsidence and Sea-Level Rise are Submerging Egypt's Nile Delta Coastal Margin* », GSA Today, 27/5, mai 2017.

<sup>13</sup> Mohamed S. Siam & Elfatih A. B. Eltahir, "Climate change enhances interannual variability of the Nile river flow", *Nature Climate Change*, 24 avril 2017.

<sup>14</sup> Les relevés faisaient par exemple état d'une très importante régression de la pluviométrie en septembre 2015 par rapport à la moyenne observée durant la période 1981-2014. [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/FEWS%20NET\\_Ethiopia%202015%20Drought%20Map%20Book\\_20151217.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/FEWS%20NET_Ethiopia%202015%20Drought%20Map%20Book_20151217.pdf).

déterminant, il contribuera vraisemblablement aux tensions régionales si des dispositions nécessaires à une meilleure gestion des ressources ne sont pas prises.

\*\*\*

Si les leaders égyptiens, de Anouar Sadate à Boutros Boutros Ghali ont toujours agité la menace d'une guerre régionale pour l'eau, aucun conflit armé n'a jamais eu lieu pour cause principale d'accès aux ressources hydriques. Les crises sont toujours multifactorielles et nécessitent un terreau fertile incluant d'autres facteurs que l'on retrouve, il est vrai, en partie dans la région (antagonisme historique, ambitions stratégiques, volontés nationales de polarisation d'enjeux régionaux, croissance démographique, etc.) Finalement, l'exemple du Barrage de la Renaissance démontre de nouveau l'importance, dans le contexte du changement climatique, de la coopération régionale autour du partage des ressources et rappelle les risques liés aux prises de décisions unilatérales. ■

**ANALYSE #6**

## **GRAND BARRAGE DE LA RENAISSANCE ÉTHIOPIENNE :**

**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EXACERBE-T-IL LES PROBLÉMATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ?**

**PAR BASTIEN ALEX**

Chercheur à l'IRIS

AVRIL 2018

**PROGRAMME CLIMAT, ÉNERGIE & SÉCURITÉ**

Sous la direction de Bastien ALEX, chercheur à l'IRIS

[alex@iris-france.org](mailto:alex@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

@InstitutIRIS

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)